

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 MAI 2007**

**Délibération
n° 2007.05.185**

**PLH : participation à
l'OPAC de
l'Angoumois pour la
réalisation de 11
logements locatifs
PLS sur la
commune
d'Angoulême**

LE VINGT QUATRE MAI DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **16 mai 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Bernard ALLIAT, Madeleine ANCELIN, Philippe BERTHET, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, François ELIE, Brigitte FONTANAUD, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Michel CHAVAGNE à Jean BOUGETTE, Bernard CONTAMINE à Philippe BERTHET, Martine FAURY à Gérard MARQUET, Annie FOUGERE à Philippe MOTTET, Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Jean MARDIKIAN à Jean DUMERGUE, Patrick RIFFAUD à Jean-Claude MOGIS

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Jean-Claude BESSE par Brigitte FONTANAUD, Daniel OPIC par Madeleine ANCELIN

DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE /
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - HABITATRapporteur : **Monsieur CHARRIER****PLH : PARTICIPATION A L'OPAC DE L'ANGOUMOIS POUR LA REALISATION DE 11
LOGEMENTS LOCATIFS PLS SUR LA COMMUNE D'ANGOULEME**

L'OPAC de l'Angoumois a réalisé 11 logements locatifs publics PLS dans l'ancienne caserne Resnier dénommée « Résidence le Haut des Remparts » à Angoulême.

Cet organisme a choisi de financer ce programme de logements locatifs avec le Prêt Locatif Social (PLS) permettant ainsi de réaliser un produit intermédiaire entre le PLUS et le loyer libre, produit qui est comptabilisé dans l'inventaire des logements locatifs sociaux prévu à l'article 55 de la loi SRU.

De plus, cette offre nouvelle sera comptabilisée au titre de l'offre « plan de cohésion sociale ».

	Bilan des logements sociaux PCS	Montant disponible en € budget 2007
Objectifs PCS 2007	66	264 000
Nombre de logements sociaux réalisés	11	22 000
Reste à réaliser en 2007	55	242 000

Ce projet, d'un montant de 1 116 298,11 € HT est financé notamment par des fonds propres de l'OPAC de l'Angoumois à hauteur de 110 000 €.

Afin de soutenir financièrement ce projet, la ComAGA est sollicitée pour l'attribution d'une subvention de 2 000 € par logement PLS, soit 22 000 €. Ce soutien à la production de logements publics correspond à la participation financière globale de la ComAGA pour la création de logement PLS dans la mesure où l'OPAC acquiert le bâti pour réaliser les logements.

Vu la délibération n° 31 du 2 février 2006 relative aux règles de participation financière de la ComAGA,

Vu l'avis favorable de la commission développement solidaire du 2 mai 2007.

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 15 mai 2007,

Je vous propose :

D'APPROUVER le versement d'une contribution de 22 000 € à l'OPAC de l'Angoumois pour la réalisation de 11 logements locatifs publics PLS dans l'ancienne Caserne Resnier.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention fixant les conditions de versement de cette subvention.

D'IMPUTER la dépense au budget principal - article 20417 - sous fonction 70.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 30 mai 2007	<u>Affiché le :</u> 31 mai 2007